



1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible

Dans le cadre du projet "Correspondants Santé MdA en Côtes d'Armor", la Maison des Adolescents (MdA 22) crée et anime un réseau de jeunes Correspondants Santé en milieu lycéen. Avec la collaboration des professionnels de l'Éducation Nationale, ce réseau met à contribution les jeunes eux-mêmes en tant que vecteurs d'informations. Les jeunes engagés dans le projet découvrent, présentent et valorisent auprès de leurs pairs le dispositif de prévention et de soins avec pour objectif de potentialiser les moyens en place et d'en favoriser l'accès.

La tranche d'âge visée par ce projet est celle des jeunes lycéens de 15 à 19 ans environ.

Les objectifs généraux de ce projet sont les suivants :

1. Rendre les jeunes acteurs de leur santé

- en constituant un réseau de jeunes "Correspondants Santé MdA" dans le milieu lycéen
- l'action de ce réseau de Correspondants leur permettra d'évaluer leurs besoins et d'identifier des personnes et des services ressource pour y répondre

2. Renforcer et adapter aux besoins (locaux ou personnalisés au public) la diffusion d'informations à caractère préventif

3. Favoriser l'accès aux soins

- en obtenant des informations de la part des Correspondants,
- en favorisant la prise de contact avec les services de proximité.

Ces objectifs n'ont pas varié depuis l'initiation du projet (candidature projet fin 2009, contractualisation en juillet 2010 et démarrage effectif au 1er Septembre 2010).

Le recrutement des Correspondants Santé repose sur le volontariat. Tout jeune lycéen intéressé, ayant l'envie de s'informer et de s'impliquer dans le réseau Correspondants Santé peut répondre à l'appel de la MdA.

L'estimation du public lycéen en Côtes d'Armor à la rentrée 2009 est de :

- Lycées publics : 8650
- Lycées privés : 5400
- Lycées professionnels publics : 4350
- Lycées professionnels privés : 1800
- Lycées agricoles : 1200
- Lycées maritimes : 200

Population lycéenne totale : 21 600

Le nombre de bénéficiaires a été adapté (réduit) compte tenu des moyens alloués pour l'expérimentation. Le nombre potentiel d'adhérents pour les 4 derniers mois de l'année 2010 s'élevait à 36 "correspondants santé" pour 9 lycées. Au terme des 18 mois d'expérimentation, en fonction de la capacité des établissements, un public bénéficiaire potentiel total de 10800 élèves est envisageable.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement

En phase opérationnelle, les membres du comité de suivi projet (Inspection d'Académie, Agence Régionale de Santé, professionnels des Lycées) se sont prononcés pour prioriser le public de 5 établissements particuliers et géographiquement regroupés lors d'une première phase de prise de contact :

. Lycée privé Marie Balavenne à Saint-Brieuc :	700 élèves tous confondus
. Lycée public Freyssinet à Saint-Brieuc:	1300 élèves
. Lycée public Jules Verne à Guingamp :	400 élèves
. Lycée public agricole de Kernilien à Plouisy :	296 élèves
. Lycée privé Montbareil à Guingamp :	308 élèves

soit au total
3004 élèves bénéficiaires de l'action engagée

Le nombre de jeunes ayant contractualisé avec le dispositif en 2010, pour 5 établissements effectivement contactés sur préconisation du comité de suivi projet, est de 11 correspondants santé pour 3 lycées. La constitution du réseau avec les 2 autres lycées est en phase de finalisation.

La contractualisation tardive (été 2010) a entraîné un décalage dans le recrutement de l'animateur santé, la constitution d'outils, la prise de contact avec les professionnels de terrain, etc.

Les préconisations de membres du comité de suivi, qui privilégient des établissements d'enseignement technique avec de surcroît des effectifs peu importants réduisent d'autant le nombre de Correspondants et de public total bénéficiaire : c'est le besoin caractérisant certaines populations qui est priorisé par rapport au nombre de bénéficiaires potentiels.

Le démarrage, avec prise de fonction de l'animatrice santé, était initialement prévu en avril 2010 mais il n'a effectivement eu lieu qu'en septembre 2010.

D'avril à septembre 2010, des temps d'échange avec l'Inspection d'Académie (Service de Santé et Service social) ont eu lieu pour échanges préalables et finalisation d'accord de principe. Le recrutement d'un chargé de projet s'est effectué durant cette période.

La prise de poste effective d'animateur santé chargé de projet est effective depuis le 1^{er} septembre 2010.

A compter de septembre, des contacts ont été initiés avec les établissements scolaires par courrier puis entretien téléphonique pour fixer des temps d'échanges avec les référents locaux (proviseurs, infirmiers; CPE, etc.). Ces échanges étaient axés sur la présentation globale du projet "Correspondants Santé Mda en Côtes d'Armor", la personnalisation des contacts, prise en compte des spécificités de chaque établissement et les modalités de prise de mise en œuvre particulière au vu de ces éléments.

Sur accord de principe des responsables, une réunion d'informations et de présentation du projet a été proposée aux étudiants avec la l'assentiment (et la collaboration) des établissements. Concrètement, cette réunion a, la plupart du temps, été proposée en première intention aux délégués de classe ; charge à eux de transmettre l'information à leurs classes respectives. Pour d'autres Lycées, un "tour de classe" était réalisé au préalable afin de recenser les volontaires pour la réunion de présentation du projet.

Les rencontres avec les partenaires professionnels locaux et les étudiants se sont avérées difficiles à programmer compte tenu du peu de créneaux communs et de disponibilités conjointe.

Diverses contingences ont parfois sévèrement freiné la mise en œuvre : des reconductions de mouvements sociaux de l'automne 2010, des intempéries (neige) justifiant des fermetures des établissements scolaires

des côtes d'Armor par arrêté préfectoral. Ce phénomène revêt un double impact car les retards cumulés sur le plan pédagogique conduisent les équipes enseignantes à prioriser toute action permettant de se remettre en phase avec le programme... ce qui diminue d'autant la disponibilité pour le développement d'actions originales.

Le fait de décaler les premiers contacts avec les étudiants amène aussi vers de périodes de disponibilité moindre du fait de l'engagement en période(s) de stage des étudiants.

Le réseau Correspondants Santé s'est toutefois mis progressivement en place. Le nombre de jeunes ayant contractualisé avec le dispositif en 2010, pour 5 établissements effectivement contactés, est de 11 correspondants santé pour 3 lycées (proportionnalité satisfaisante par rapport aux critères initiaux). La constitution du réseau avec 2 autres lycées est en cours de finalisation.

Durant la phase initiale, lors des périodes non propices à la mise en œuvre du projet, des supports de travail ont été élaborés (carnet de bord, module de formation, fiche action, diaporama, plaquette de présentation, etc.).

Pour l'un des lycées, un groupe de 4 jeunes a déjà entamé la formation et les rencontres de Correspondants Santé. Le processus se poursuit en début d'année 2011 après les vacances scolaires.

Conformément à la convention, un comité de suivi est en place. La 1^{ère} réunion s'est déroulée au début du mois de novembre 2010. Ce comité statue sur les choix d'établissement et publics cible, valide les orientations stratégiques, est informé de l'avancement du projet et discute son évolution. Il doit se réunir une fois par trimestre scolaire (3 fois par an), la prochaine rencontre est fixée au 18 février 2011.

Le comité de suivi de ce projet comprend :

- Le directeur du CH et des IMS Saint Jean de Dieu ou son représentant
- le médecin inspecteur de santé publique, représentant de l'état
- le coordonnateur MdA 22
- le Médecin Psychiatre MdA 22
- le Chargé de projet
- l'Évaluateur
- Inspection d'Académie : 2 représentants (service social et service santé)
- Directeurs d'établissements : 2 directeurs ou leurs représentants
- 2 jeunes Correspondants au moins

Les partenaires initiaux sur ce projet sont présents depuis sa phase initiale.

Des partenaires externes nous ont fourni l'opportunité d'ouvertures qui ont été possibles à l'occasion d'actions communes (Pays de Guingamp et PAEJ de Guingamp - 250 étudiants participants à nos ateliers et 800 visiteurs au total). Un travail de collaboration pourrait être réalisé avec le PAEJ Cap Jeunes auprès des établissements scolaires du secteur de Guingamp durant l'année 2011, suite à la phase initiale du projet.

La prochaine réunion du comité de suivi est programmée pour le 18 février. A l'ordre du jour, en plus des points habituels, les prochains établissements à cibler pour la seconde phase de contact seront à déterminer. Nous y sommes prêts et d'autant plus enthousiastes que jusqu'à présent tous les établissements contactés ont accepté de se lancer avec nous dans cette expérimentation.

Nous souhaitons vivement pouvoir donner au projet Correspondants Santé l'envergure initialement projetée, en avoir le temps et les moyens et... bien sûr, la pérenniser si cela est possible car nous croyons à son idée.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Pascal CONAN, Directeur du Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu et responsable de la structure porteuse du projet AP2_n°003 certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature : 28.1.2011

